

CONSEILS DE PRÉVENTION

Prévention du vol automobile Un fléau à combattre

Saviez-vous qu'au Québec, un véhicule est volé à toutes les quatorze minutes ? Plus de 38 500 véhicules ont été volés en 2005 au Québec. Le vôtre est-il une cible de choix pour les voleurs ?

- Avant d'acheter un véhicule, vérifiez auprès de votre assureur si ce modèle est particulièrement prisé par les voleurs. Dans l'affirmative, il pourrait vous en coûter davantage pour l'assurer. Certains assureurs peuvent imposer leurs propres conditions, comme l'ajout d'un dispositif antivol ou d'un système de repérage particulier. Si votre budget est serré, mieux vaut vous informer avant d'acheter.
- Saviez-vous que, afin de couvrir les frais engendrés par le vol auto, les assureurs doivent consacrer environ 10 % de la prime d'assurance automobile de leurs assurés aux indemnités versées pour le vol automobile, qu'ils aient été victimes d'un vol ou non. Au Québec, en 2005, les assureurs ont versé environ 300 millions \$ en indemnités à leurs assurés victimes de vol automobile.
- Environ 20 % des véhicules volés et retrouvés sont attribuables à la négligence des automobilistes. Voici quelques trucs pour éviter de vous retrouver à pied :
 - Fermez toujours vos vitres d'auto et verrouillez les portes et, bien entendu, ne laissez jamais vos clés dans le véhicule.
 - Ne laissez jamais votre véhicule en marche sans surveillance, même pour quelques secondes !
 - Tournez les roues de votre véhicule lorsque vous vous garez et enclenchez le frein à main. Cela rend le remorquage par des voleurs plus difficile.
 - Les voleurs connaissent les cachettes de clés. Ne cachez donc pas de clé supplémentaire dans une petite boîte magnétique; c'est le secret le mieux connu des voleurs.
 - Enfin, la meilleure façon de protéger votre véhicule est de le munir d'un système de protection.

Source : Bureau d'assurance du Canada et Groupement des assureurs automobiles, 2003-2008